



**Institut
Universitaire
St Jean-Paul II
de Yamoussoukro**



L'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY DE COCODY, L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT JEAN-PAUL II DE YAMOOUSSOUKRO,
L'ASSOCIATION IVOIRIENNE DES PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE ET LA FONDATION FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY
ORGANISENT LE

COLLOQUE INTERNATIONAL DE L'INTEGRATION AFRICAINE :
DE LA VISION DES PÈRES DES INDÉPENDANCES À L'ACTUALITÉ D'UN PROJET
YAMOOUSSOUKRO, CÔTE D'IVOIRE DU 18 AU 21 OCTOBRE 2022

APPEL À COMMUNICATION

La fin de l'esclavage et de la traite négrière a vu la naissance d'un mouvement panafricaniste aux Etats-Unis et en Europe au début du XIXe siècle. Ce mouvement fut initié par des intellectuels et hommes politiques négro-américains et caribéens, parmi lesquels l'on peut citer Edward Wilmot Blyden, Antenor Firmin, William Edward Burghardt Du Bois. Le but visé par les initiateurs était la réalisation d'une organisation politique intégrée de toutes les nations et de tous les peuples d'Afrique d'autant plus que, pour eux, ainsi que le souligne Niamkey Koffi, « les peuples d'Afrique et de la diaspora, partagent une histoire et une destinée commune et (...) leur progrès social, économique et politique est lié à leur unité »¹.

Cet idéal d'unité se retrouvera à la genèse de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Cependant, parmi les dirigeants africains, se distingueront des « radicaux », adeptes d'une rupture avec le monde occidental, et des « modérés », partisans d'un maintien de relations avec les États capitalistes. C'est dans ce contexte de divisions internes que la Conférence Internationale des États indépendants d'Afrique, organisée à Addis-Abeba en 1962, consacre la position des « modérés », portée par Félix Houphouët-Boigny. L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), née de cette Conférence, comprend les États africains continentaux, Madagascar et les autres îles voisines de l'Afrique. Elle se donne pour objectif de renforcer l'unité et la solidarité des États africains, de défendre leur souveraineté, d'éliminer sous toutes ses formes le colonialisme et enfin de favoriser la coopération internationale.

Avec la consécration de la position des modérées, les pères des indépendances africaines ont opté pour une intégration devant se concrétiser par étapes successives tant au niveau des différents domaines de l'activité humaine que dans le cadre des communautés régionales telles que prévues par la Résolution CM/Res.464 (XXVII) du Conseil des Ministres de l'OUA « relative à la répartition de l'Afrique en cinq (5) régions, à savoir : Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe ».

¹ Niamkey Koffi, « Houphouët-Boigny, l'homme de culture et le panafricaniste », In *les Editions de la fondation Félix Houphouët-Boigny*, 2021, pp. 18-19.

Ces différentes régions sont tenues de rendre opérationnelles, dans les limites de leur compétence territoriale, les diverses résolutions arrêtées au plan continental, afin de parvenir, à l'horizon 2063, à réaliser la vision de l'Union Africaine (UA) : une Afrique intégrée, prospère et en paix, gérée par ses propres citoyens, « un continent politiquement uni et fondé sur les idéaux du panafricanisme et la vision de la Renaissance de l'Afrique »².

Dans la réalisation du projet de l'intégration africaine, de nombreuses Résolutions ont été adoptées par la Conférence des Chefs d'État, dont le « Plan d'action de Lagos »³ en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique. Le chapitre 2 de ce plan stipule que « dans leurs plans de développement, les Etats membres accordent à l'industrialisation un rôle déterminant pour ses effets sur la satisfaction des besoins fondamentaux des populations, l'intégration de l'économie et la modernisation de la société (...) et proclament les années 80-90 Décennie du développement industriel en Afrique »⁴. L'année 2000 devrait permettre la création « une communauté Économique Africaine afin d'assurer l'intégration économique, sociale et culturelle de notre continent »⁵.

Au niveau régional, les différentes Communautés ont également adopté des mesures et résolutions devant concourir à l'avènement de cette Afrique intégrée. Il en est ainsi, par exemple, de la Vision 2020 de la CEDEAO⁶, adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la région en juin 2007 à Abuja (Nigeria). Cette vision préconise la transformation de la CEDEAO des États en une CEDEAO des peuples, une CEDEAO « sans frontière où la population a accès aux abondantes ressources et est capable de les exploiter par la création d'opportunités dans un

Cette vision de la CEDEAO, censée remplacer la Vision 2020, réaffirme la pertinence de l'institution d'une CEDEAO des peuples en mettant l'accent sur le respect des libertés fondamentales dans le cadre d'institutions fortes. Adoptée par les députés du Parlement de la CEDEAO, réunis en plénière, le 4 décembre 2021 à Abuja, à l'occasion de la deuxième session ordinaire de 2021, la Vision 2050 entend, en effet, parvenir à l'horizon 2050, à « une communauté de peuples pleinement intégrée dans une région paisible, prospère avec des institutions fortes et respectueuses des libertés fondamentales et œuvrant pour un développement inclusif et durable ».

² Union Africaine, *Agenda 2063. L'Afrique que nous voulons*, Aspiration 2.

https://au.int/sites/default/files/documents/33126-doc-06_the_vision_french.pdf.

³ 2^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence au Sommet des Chefs d'États consacrée (...) aux questions économiques et réunie à Lagos, Nigeria, du 20 au 29 Avril 1990.

⁴ Plan de Lagos, Chapitre : « L'industrie », Introduction, point 52.

⁵ Préambule du Traité signé le 03 Juin 1991 à Abuja au Nigeria.

⁶ Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest.

Après donc plus de soixante années d'indépendance des pays africains et de mise en œuvre de la politique de l'intégration africaine adoptée par les pères des indépendances, le colloque de Yamoussoukro veut faire l'état des lieux et interroger à nouveau frais les espoirs suscités et les objectifs visés, afin d'ouvrir des pistes de solutions.

International et interdisciplinaire, ce colloque regroupera : Philosophes, Historiens, Sociologues, Géographes, Juristes, Économistes, Politologues, Hommes politiques, Institutions Nationales, Régionales et Sous Régionales, Linguistes, Anthropologues, Ethnologues, etc....

Cette rencontre scientifique se tiendra du 18 au 21 octobre 2022 à la Fondation Félix Houphouët-Boigny Pour la Recherche de la Paix, autour des axes suivants :

Axe 1 : Histoire de l'intégration africaine

- Aux origines du concept d'intégration africaine
- La vision des pères des Indépendances
- Organismes régionaux et intégration africaine

Axe 2 : Bilan de l'intégration africaine

- Les aspects politiques de l'intégration africaine
- Le projet économique
- L'intégration socioculturelle

Axe 3 : Défis et enjeux de l'intégration africaine

- La souveraineté, la gouvernance et les défis sécuritaires
- La maîtrise du savoir et de la technologie
- Les conditions d'une véritable intégration socioculturelle et de l'indépendance économique
- Les défis écologiques, le nouvel ordre multipolaire et la formation du capital humain.

Objectifs :

- ✓ **Connaitre l'histoire de l'intégration africaine et les instruments communautaires**
- ✓ **Faire le bilan multidimensionnel de soixante années d'intégration**
- ✓ **Apporter des réponses aux nouveaux défis ayant tendance à fragiliser les actes d'intégration.**



**Institut
Universitaire
St Jean-Paul II
de Yamoussoukro**



NORMES DE SOUMISSION ET ÉCHÉANCIER

31 mai 2022 : date limite de soumission des propositions de communication. Les propositions, suivies d'un résumé de maximum 300 mots, sont à envoyer au Comité scientifique du Colloque, à l'adresse ci-dessous.

Elles doivent être rédigées sous Word uniquement (Times New Roman, 14, interligne 1.15, justifié), sous forme de résumé avec indication du titre de la communication, de l'axe et du sous-thème d'inscription, du nom de l'auteur, de son grade ou fonction, de son organisme d'appartenance, de son adresse électronique, et de son numéro de téléphone.

15 juin 2022 : notification d'acceptation ou non du résumé par le Comité.

15 août 2022 : date limite d'envoi des communications définitives

15 septembre 2022 : Envoi des lettres d'invitation.

18-21 octobre 2022 : Assises du colloque international à la Fondation Félix Houphouët-Boigny Pour la Recherche de la Paix, à Yamoussoukro.

Les propositions de communications, avec titres et résumés, en français, sont reçues jusqu'au 31 mai 2022 à l'adresse suivante : colloqueintegrationafciyakro22@gmail.com

Contact Téléphonique : +225 0102268222 (WhatsApp)